

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

Pour le renouvellement partiel des représentants du collège B des personnels au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

La Présidente de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 du Conseil d'administration en date du 3 octobre 2025 par laquelle Madame Karine Bergès a été élue à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du comité électoral consultatif ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Les opérations électorales en vue du renouvellement partiel des représentants du collège B des personnels au Conseil de gestion de l'UFR de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	Au plus tard le mardi 26 mai 2026
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Au plus tard le mardi 2 juin 2026 à 16 h 00
Séance du comité électoral consultatif en cas d'inéligibilité	Au plus tard le vendredi 5 juin 2026
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnels dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	Au plus tard le lundi 8 juin 2026
Scellement de l'urne	Lundi 15 juin 2026 à 14 h 00
PÉRIODE DE VOTE ÉLECTRONIQUE	
DU MARDI 16 JUIN 2026 À 10 HEURES 00 AU MERCREDI 17 JUIN 2026 À 16 HEURES 00	
Clôture des opérations de vote et dépouillement	Mercredi 17 juin 2026 à 16 h 30
Proclamation des résultats	Au plus tard le vendredi 19 juin 2026
Ouverture de la période de recours contentieux	À compter de la proclamation des résultats
Délai de recours devant le CCOE	Dans les 5 jours à compter de la date d'affichage des résultats

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

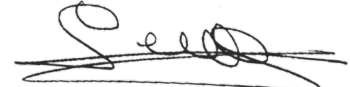
Pour le renouvellement partiel des représentants du collège B des personnels au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

ARTICLE 2 :

Le directeur et le responsable administratif de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 13 mai 2026

La Présidente de l'Université



Karine BERGÈS